

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont

**21 mars 2018 à 20h00**

**Bâtiment St-Roch**

- Parents :** Mme Cherbuin, Mme Cheseaux, M. Crochat, M. Delannoy, Mme Henzelin, M. Orel
- Professionnels :** Mme Damiano, M. Nicollier, Mme Perrenoud, Mme Winterhalter
- Organisations :** Mme Decollogny, M. Lüthi, Mme Overney, Mme Schneider, M. Welté
- Autorités politiques :** M. Miauton
- Excusés/absents :** Mme Avvenenti, Mme Gendre, Mme Henry, Mme Maurer, Mme Kilani (excusées)

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV précédent
3. Points ouverts – Suivi
4. Nouveaux points
5. Comité des délégués – résumé des activités
6. Décisions, suites à donner
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

#### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Bienvenue à toutes et à tous.

#### **2. Adoption du PV précédent**

Le PV de la séance du 7 décembre 2017 a été adopté (par circulation email) le 9 janvier 2018.

#### **3. Points ouverts – suivi**

**Point 23 - Sécurité piétons Villamont** – La barrière prévue devant la porte de secours qui donne sur l'avenue de Villamont a été posée en date du 19 ct. L'exécution du plan de quartier « zone de rencontre » est prévue pour la rentrée 2018. Mme Decollogny nous informe qu'un crédit-cadre a été voté à cet effet.

**Point 43 – Café Parents** – Le projet prend forme. Deux dates sont retenues : le lundi 23 avril 2018 (Salle 9 STR de 12h30 à 14h) et le vendredi 29 juin 2018 (exposition VIL).

Lors de la rencontre du 23 avril (sans inscription préalable), un aperçu des projets qui seront finalisés pour le 29 juin sera présenté en présence d'enseignants participant au projet "Harcèlement" (MM. Caputo et Ruggiero) et de l'infirmière scolaire (Mme Moser). Un échange

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



aura lieu autour du thème "Enfant harcelé/harceleur" avec la collaboration de M. Basile Perret, chef de l'unité PSPS.

Lors de la rencontre du 29 juin, les travaux réalisés par les élèves seront présentés sous la forme de vidéos, radiobox et pancartes. Un groupe de volontaires a participé à un cours facultatif en collaboration avec l'infirmière scolaire. Les élèves de 9-10VG en collaboration avec leur maître/sse de classe ont élaboré des travaux spécifiques lors du cours FORGEN.

Le vendredi 29 juin de 10h25 à 12h aura lieu la présentation de tous les projets pour les classes-cible, qui sera suivie d'un café parents. Cette démarche sera clôturée dans l'après-midi lors de la conférence plénière et l'intervention de M. Basile Perret.

Cette démarche est fondée sur la méthode PIKAS, qui consiste en s'adresser à l'harceleur de manière non blâmante afin de connaître le malaise induit chez l'harcelé. Une formation à ce sujet a été mise en place pour les maîtres qui seront les relais.

Les flyers seront distribués avant les vacances de Pâques et des affiches seront élaborées par M. Ruggiero et des élèves.

Mme de Collogny nous informe qu'un préavis circule au sein du Conseil communal concernant un rapport sur la prévention contre le harcèlement H/F dans la rue en lien avec la brigade de jeunesse et la police.

D'autre part, la prévention contre le harcèlement devrait débiter également dans le domaine du primaire, actuellement seul le secondaire est concerné dans les établissements, avec l'intervention de Mme Forny de la Brigade de la jeunesse.

**Point 51 – Autocollant CET** – Ce thème sera discuté lors de la prochaine séance.

**Point 53 - Soirée visions d'avenir 2018** – Lors de la soirée sont intervenus 8 apprentis, 5 professionnels et les orientateurs/trices. Dans l'ensemble, les présentations métiers, les témoignages des apprentis, ainsi que le format de la soirée ont trouvé beaucoup de sens et d'impact auprès des jeunes présents en salle. A noter la présence de beaucoup de parents venus non accompagnés par leurs enfants. D'après une brève estimation, on a dénombré environ 150 participants (parents et élèves confondus).

Les questions suivantes se posent : Evénement à renouveler ? Sur le site de Villamont ? Budget pour une 2<sup>ème</sup> soirée ?

Cet événement manque d'image et il serait judicieux d'en faire la promotion auprès des classes 9-11VG lors du cours FORGEN par les maîtres de classe. Surtout que cette soirée est une continuité au Salon des Métiers et à la Nuit de l'apprentissage.

Les établissements des Bergières, de C.F.-Ramuz et de Villamont doivent convenir d'une date pour la prochaine Soirée visions d'avenir, dont la promotion se fera en septembre 2018.

**Point 57 – Orateurs pour Soirée des parents** – Une liste des orateurs «de Villamont » a été mise à disposition des présidents de CET par Olivier Crochat (lien Google Drive). Au vu du peu de retours, une nouvelle relance va suivre.

**Point 60 – Ecole et informatique** - Notre établissement est au centre d'un projet pilote en lien avec une imprimante 3D qui se trouve à St-Roch.

Pour info : <https://www.bicweb.vd.ch/frame.aspx?pPage=/communiqu.aspx?pObjectID=644241>

Mme Cesla Amarelle, cheffe du DFJC, a sollicité chaque établissement quant à un projet dans le domaine, avec soumission de financement et mise à disposition de l'équipement nécessaire. Projets en cours : imprimante 3D; radiobox; numérisation de tutoriels en SCN => création d'une base de données pour les IPAD.

Le domaine de l'informatique a subi une grande évolution et le Département affiche clairement une volonté de modifier le schéma directeur dans ce sens. A ce jour, il n'existe pas de texte unifié. Le financement est une barrière, car la répartition est inégale.

**Point 61 – Accueil pré-rentrée 2018** – Informer sur le courrier prévu que les horaires des classes sont en ligne. La date est identique aux autres années, le jeudi précédant la rentrée. Qui participe ? Voir en juin. A suivre.

**Point 62 – Soirée des Parents 2018** – Le groupe de travail a fait appel à M. Basile Perret en tant qu'orateur. La conférence portera sur les relations entre adolescents, pour faire suite au café parents, dont il sera le médiateur concernant le harcèlement.



Le tarif de l'orateur a été fixé à CHF 350.-. La date retenue est le jeudi 15 novembre 2018 à 20h.

Une rencontre avec M. Perret est prévue pour fixer le cadre et définir un projet de flyer.

**Point 63 – Slogan pour l'établissement** – Le sujet n'a pas été abordé lors de la réunion du Comité des élèves. Mme Winterhalter se propose d'aborder le thème lors de la prochaine réunion.

**Point 64 – Brainstorming Espace Accueil St-Roch** – Un budget de CHF 100.- a été accordé pour l'achat de livres. Il n'y a pas d'espace bibliothèque à St-Roch. Les revues et livres sont sur un présentoir. Un groupe de travail a été constitué et reviendra vers la Commission si son implication est requise. Le point est clos.

#### 4. Nouveaux points

**Point 65 – Soirée visions d'avenir 2019** – Nouveau groupe de travail : D. Orel, J. Lüthi.

5. **Comité des délégués** – Un numéro de la gazette sera édité sur les événements de la semaine du 29 juin 2018. Son contenu sera agrémenté par un article de Mme Brouze (déléguée PSPS). Un groupe de travail s'est formé pour animer la journée du lundi 2 juillet de manière ludique avant les vacances. Un autre groupe de travail est en charge du thème de l'alimentation (fêtes récurrentes, livre de recettes).

#### 6. Décisions, suites à donner

N/A

#### 7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

N/A

#### 8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

7 juin 2018 à Villamont – à 19h00 (souper canadien).

#### 9. Divers et propositions individuelles

Mme Decollogny nous informe que le deal de rue dans le quartier de St-Roch se fait plus insistant dès 17h. Les dealers interpellent les passants. Lors de l'AG du quartier, ce sujet sera abordé en présence de M. Hildebrand, conseiller municipal.

Mme Cheseaux pose la question de la prévention drogue auprès des jeunes élèves.

M. Miauton nous informe que la lettre à Mme Germond a permis de faire bouger les choses quant à la sécurité dans les abords du bâtiment de Villamont.

Mme Overney propose d'envoyer un mail de remerciements à la Ville pour la pose de la barrière de sécurité à l'avenue de Villamont.

Mme Henzelin demande s'il y a des frais de défraiement pour M. Basile Perret au vu de son intervention au café parents, assimilée à une mission PSPS.

La séance est levée à : 21h35

Olivier Crochat  
Président

Lausanne, le 24 avril 2018

Annexe(s) : Liste des points suivis

Lausanne, mai 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
fax 021 315 60 04  
cet@lausanne.ch